

Aménagement du territoire 2016

Rapport d'activités de la FSU
du 01.01.2016 au 31.12.2016

I

Impressum

Aménagement du territoire 2016
Rapport d'activités de la FSU 2016

Rédaction : Esther Casanova, secrétariat central FSU
Photo page de titre : Trond Maag
Design et graphisme : Marcello Koch, CI Programm, AG für Corporate Identity, Zurich
Impression : Sulser AG, Alexanderstrasse 24, Coire
Traduction : a-translation.com
Tirage : 650 Ex d / 260 ex. fr

Coire, le 31 mars 2017

Fédération Fachverband Federazione
suisse des Schweizer svizzera degli
urbanistes Raumplaner urbanisti

II

Editrice :

Fédération suisse des urbanistes FSU

Alexanderstrasse 38, case postale 216, 7001 Coire

T +41 44 283 40 40, F +41 44 283 40 41

info@f-s-u.ch

www.f-s-u.ch

Copyright : FSU

Réimpression des textes et d'illustrations autorisée sous réserve de citer la source

Sommaire

1	Rétrospective du président.....	1
2	Nouvelles du comité.....	3
3	Rapports détaillé s.....	3
3.1	Manifestations de la FSU.....	3
3.1.1	Tour de suisse fsu lors de l'Assemblée générale du 20 mai 2016.....	3
3.1.2	Conférence centrale au Centre de congrès et de culture KKL à Lucerne.....	4
3.2	Commissions de la FSU.....	6
3.2.1	Collage.....	6
3.2.2	Commission de la formation professionnelle dessinateur/trice orientation aménagement (BBK).....	7
3.2.3	Commission d'admission.....	8
3.3	Formation.....	8
3.3.1	Prix de la FSU : Distinction de travaux de diplôme.....	8
3.3.2	Formation en aménagement du territoire en Suisse.....	9
3.4	Représentations de la FSU auprès d'autres organismes.....	10
3.4.1	Assemblée des délégué·e·s de la SIA.....	10
3.4.2	Groupe professionnel Architecture de la SIA (BGA), conférence des groupes professionnels.....	11
3.4.3	Groupe professionnel Environnement de la SIA (BGU).....	12
3.4.4	Groupe de base Planification de constructionsuisse.....	12
3.4.5	Table ronde culture du bâti.....	13
3.4.6	REG A et B des aménagistes – Commission d'admission de la SIA.....	14
3.4.7	Conseil de l'organisation du territoire (COTER).....	15
3.4.8	Organisations internationales d'aménagement du territoire et d'urbanisme.....	15
3.4.9	European Council of Spatial Planners – Conseil européen des urbanistes.....	16
3.4.10	Réseau développement territorial.....	17
3.4.11	Chance Raumplanung, (aménagement du territoire : une opportunité) discussions d'atelier.....	17
3.4.12	Séance commune de la COSAC, de la FSU, de la SIA, de l'ARE et de l'ASPAN.....	19
4	Prises de position.....	20
5	Comptes de pertes et profits.....	20
6	Effectifs.....	21
7	Rapports des sections.....	21
7.1	FSU Mittelland (Plateau).....	21
7.1.1	Manifestations.....	21
7.1.2	Prises de position.....	22
7.1.3	Engagement et représentations.....	23
7.1.4	Membres.....	23
7.2	FSU section Romandie.....	24

Fédération
suisse des
urbanistes

Fachverband
Schweizer
Raumplaner

Federazione
svizzera degli
urbanisti

1 Rétrospective du président

Chères et chers collègues, chères et chers membres du comité

C'est avec plaisir que j'évoque ici les étapes qui me semblent les plus importantes durant l'année 2016:

- La collaboration avec la nouvelle secrétaire générale Esther Casanova a fait ses preuves. Le nouveau secrétariat à Coire fonctionne de manière efficace. J'ose espérer que tous les membres, et pas seulement le comité, s'en rendent compte.
- L'assemblée générale du 20 mai à Aarau a attiré un nombreux public. Nous avons été reçus dans l'aula rénovée de l'école Pestalozzi par la présidente de la ville Jolanda Urech. La section Développement urbain de l'Office municipal des constructions s'était chargé de nous organiser un programme d'accompagnement riche et intéressant. Par un temps splendide nous avons visité la ville lors de diverses excursions avant de prendre le verre de l'amitié dans la nouvelle aile du musée municipal.
- Comme nous l'avions espéré, le comité a pu être élargi. Deux nouveaux membres complètent désormais l'équipe et apportent de précieuses nouvelles compétences. Grâce à Anita Grams, la responsable du cursus MAS d'aménagement du territoire à l'EPFZ, la FSU profite d'un accès direct à la discussion sur la formation dans les Hautes Ecoles, et en outre, Mme Grams renforce la perspective de l'architecture et de la planification au sein du comité. Marc Schneiter, hormis son expérience en matière d'urbanisme, est un spécialiste des questions de transport. Il représente aussi les attentes et vues d'un bureau d'ingénieur privé au sein du comité. Nous entendons remercier ici très cordialement pour son engagement en faveur de la FSU Katharina Ramseier, un membre de longue date au comité et ancienne présidente de l'association, qui s'est retirée.
- Chance Raumplanung (opportunité urbanisme) : l'atelier de discussion du 10 juin 2016 sur le thème « Mobilité et logement : gestion de la mobilité – clef pour un développement territorial durable ? » a rassemblé de nombreux participant·e·s. Les conceptions de mobilité dans un quartier ou sur certains sites ont été présentées et discutées, en faisant preuve d'une certaine autocritique et en privilégiant les aspects tangibles de succès ou non sur le terrain.
- La réunion annuelle entre COSAC-FSU-SIA-ARE et ASPAN s'est déroulée le 24 juin 2016 à la Maison des cantons à Berne. Comme toujours elle a donné lieu à une discussion des plus intéressantes. En 2016 l'attention a surtout porté sur une première évaluation des activités de mise en œuvre de la LAT1. Bilan : beaucoup d'actions sont entreprises, mais nous avons encore du pain sur la planche.
- La Charte pour la promotion de la relève dans l'aménagement du territoire en Suisse a été publiée avec un communiqué de presse le 19 juin 2016 après une longue période de préparation au sein du Réseau pour le développement territorial. Cette action a permis d'attirer l'attention sur la question de la formation d'aménagistes et d'intégrer de nouveaux centres de formation au réseau. Les mesures pour la réalisation de la charte ont pu être discutées et précisées en novembre dans un cadre élargi.

- La FSU a été invitée à participer à des auditions dans le cadre de la 2^e étape de révision de la LAT (LAT2) sur les thèmes prioritaires « Construire en dehors des zones à bâtir » et « Espaces fonctionnels ». La FSU est sceptique face à certaines propositions de révision. Elle estime également que l'échéancier très serré de la Confédération, ne permettant pas d'élaborer des prises de position dûment fondées, risque de s'avérer contreproductif.
- La Conférence centrale 2016 s'est tenue le 11 novembre au Centre de conférence et de culture KKL de Lucerne. La conférence qui abordait la thématique « Bruit – son – calme » a attiré de nombreux membres et offert une nouvelle approche de l'histoire, de la terminologie et gestion du bruit. La curiosité a surtout porté sur la toute récente idée d'aménager l'espace grâce au son. En outre nous avons discuté d'une possible adaptation de l'OPB. Le numéro 5/16 de notre revue Col-lage a, comme les années précédentes, repris le sujet de la CC.
- Nous avons continué d'entretenir des contacts avec les acteurs importants en matière de développement urbain vers l'intérieur, à savoir ConstruireSuisse, l'Union des villes suisses et l'Association des communes suisses.

L'année 2016 a été une année intense pour les planificatrices et planificateurs à tous les échelons et dans toutes les fonctions. Les cantons travaillent intensément à la mise en œuvre de la LAT1. La Confédération a déjà donné son aval à cinq plans directeurs cantonaux et divers autres se trouvent en phase d'examen préliminaire. Il appartient maintenant aux communes d'agir, mais pas seulement. Nous autres aménagistes sommes également appelés à nous engager (administrations et bureaux). Notre rôle a changé suite à l'impératif du « développement urbain vers l'intérieur ». Nous devons travailler de manière plus interdisciplinaire, développer des conceptions d'urbanisme et des compétences en matière de communication et de modération. Beaucoup de bureaux, en particulier les petits, ont un certain besoin de rattrapage dans ces domaines. La FSU en tant qu'association professionnelle assumera davantage ses responsabilités à l'avenir.

Pour terminer, je tiens à remercier cordialement mes collègues du comité, le secrétariat qui nous soutient énergiquement, toutes et tous ceux qui s'engagent dans une commission, la formation et les sections avec enthousiasme et de manière bénévole en faveur de la FSU et de l'aménagement du territoire. J'adresse également mes remerciements aux nombreuses personnalités issues d'autres associations de planification et d'organisations avec lesquelles nous avons eu le plaisir de collaborer étroitement. Et bien entendu, je vous remercie, chères et chers membres fidèles, vous qui soutenez année après année notre travail !

Le comité et son président se réjouissent de soutenir – ensemble avec vous – aussi durant l'année à venir le développement territorial de la Suisse en misant sur un aménagement de qualité et convaincant.

Frank Argast, président FSU

2 Nouvelles du comité

Le comité a traité lors de six séances à Zurich, Berne et Aarau les affaires, sujets et projets suivants :

- Dix messages sur le développement vers l'intérieur
- La Suisse en 2050
- Alliance pour des marchés publics progressistes
- Assemblée générale et Conférence centrale
- Swissbau Bâle et GeoSummit Berne
- Réorganisation de la production de la revue Collage
- Nouveau site web www.metiers-amenagement.ch
- Exposition ville-campagne 2017/2018
- Avenir du réseau ferroviaire suisse
- Charte de la formation
- Soutien à la rencontre de planificateurs/trices (PIT) à Rapperswil en octobre 2016 „Hart an der Grenze“ (Près des limites)

Secrétariat de la FSU

3 Rapports détaillés

3.1 Manifestations de la FSU

3.1.1 Tour de suisse fsu lors de l'Assemblée générale du 20 mai 2016

La FSU a visité lors de son « tour de Suisse » en 2016 la ville d'Aarau et comblé ainsi une grosse lacune dans l'espace Mittelland. La présidente de ville Jolanda Urech a salué cordialement les plus de 70 urbanistes dans la salle de fête de l'Ecole Pestalozzi et a donné quelques raisons qui justifient en tous temps la visite de la ville ayant obtenu le prix Wakker. Suite à la partie statutaire l'aménagiste cantonal Daniel Kolb a expliqué les tendances démographiques et les enjeux en matière de développement urbain vers l'intérieur. Il a aussi exprimé certaines craintes par rapport à la mise en œuvre telle qu'elle est pratiquée actuellement. Andreas Hämmerli de la direction de Mobimo Management SA a montré comment les investisseurs parviennent « à tout réunir sous un même toit » pour développer des sites au centre-ville et quelles capacités et motivations ils doivent déployer à cet effet. Kurt Schneider, le directeur du développement urbain d'Aarau, a présenté des instruments pour la pratique permettant de contribuer à un développement urbain vers l'intérieur de qualité ainsi que la voie empruntée par la ville d'Aarau pour atteindre cet objectif. Lors des visites à pied accompagnées par Jan Hlavica, chef des constructions, Felix Fuchs, ancien chef des constructions et Claudia Vosti, cheffe de projet de l'Office des constructions, les participant·e·s ont pu voir sur place la réalisation concrète de

ces principes. Le verre de l'amitié qui a conclu la manifestation a été servi dans la nouvelle aile du musée municipal.

Kurt Schneider, section Argovie

3.1.2 Conférence centrale au Centre de congrès et de culture KKL à Lucerne

L'espace est bruyant, calme, rempli de sons. Suivant l'endroit où nous nous trouvons, les espaces urbains et paysagers nous paraissent extrêmement bruyants, agréablement bruissants, quasi silencieux, ils semblent murmurer, parler, étouffer comme de l'ouate ou porter chaque son avec une précision rigoureuse. Nous n'entendons pas seulement les bruits produits par des activités ou des événements. Nous percevons toujours l'espace audible comme un tout réfléchi par les surfaces, les matériaux, les bâtiments et la végétation. Organiser ce tintamarre de sorte que nous ressentions les sons entendus en ville et à la campagne comme agréable fait de plus en plus partie intégrante de la planification du paysage et des villes. Les aménagistes se trouvent au milieu de ce champ de tension (ou mieux de ce labyrinthe de sons) créé par notre mode de vie très gourmand en mobilité et en espaces. Ils et elles posent les jalons dans une phase précoce et interviennent ainsi directement dans l'espace sonore. Esther Casanova et Katharina Ramseier, les organisatrices de la Conférence centrale 2016, ont invité des expert·e·s à présenter leurs expériences auditives et leurs travaux en matière de sons au Centre de congrès et de culture.

L'historien Jan-Friedrich Missfelder a ouvert la conférence de la FSU en montrant aux 180 personnes présentes à l'aide d'exemples du 18^e et du début du 20^e siècle que la définition du bruit et du calme fait depuis toujours l'objet d'une négociation sociétale et qu'elle a été adaptée aux structures du pouvoir. Selon Missfelder le bruit est moins une affaire de paramètres physiques que de légitimité politique. Qui a le droit de produire quels et combien de sons et avec quelle justification ? L'historienne des sciences et de l'architecture Sabine von Fischer a examiné l'historique de l'évolution des réglementations suisses sur la protection antibruit. Lors de la conférence FSU elle a rappelé l'évolution parallèle de la réglementation sur la protection thermique et la tendance allant dans ce domaine vers une évaluation globale. Un des points forts de son exposé consistait dans le visionnement du film éducatif de 1953 « Protection antibruit dans la construction de logements ». Gert Fröbe, qui a plus tard acquis une renommée internationale en tant que Auric Goldfinger dans un James Bond, explique dans ce film en noir et blanc à l'aide de graphiques animés les pièges du bruit ambiant. Aujourd'hui aussi, nous aurions besoin d'illustrations si claires et d'une approche ludique pour transmettre les simulations acoustiques et les modélisations de sons. L'urbaniste Trond Maag a souligné que des considérations uniquement techniques et basées sur des calculs et des mesures ne permettent pas de tirer une conclusion définitive par rapport à la qualité du son. L'être humain perçoit toujours la qualité des sons de manière différenciée, car elle dépend surtout du contexte. Il n'est donc pas possible de déduire les conditions spécifiques pour produire une bonne qualité de sons pour un emplacement précis à l'aide de plans ou de calculs. On ne peut constater cette qualité qu'à l'aide d'une écoute répétée sur place, par exemple lors d'une promenade auditive en petits groupes constitués d'expert·e·s de diverses disciplines. L'écoute forme aussi un élément essentiel du travail quotidien de l'artiste du son Andres Bosshard, qui a montré quelles démarches d'aménagement seraient possibles, si les architectes et aménagistes faisaient

plus confiance à leur propre ouïe. Frank Argast, le président de la FSU et cordial modérateur de la journée, a vanté auprès du public conquis les facultés auditives d'Andres Bosshard comme un produit de niche très prometteur.

La première partie de la manifestation a servi à introduire le sujet, qui a été concrétisé dans la seconde partie les relations entre bruit et urbanisme. Urs Walker, responsable de la section bruit et rayonnement non-ionisant auprès de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), a plaidé en faveur d'une imbrication de la protection antibruit et de l'aménagement du territoire, de manière à « fabriquer » des espaces urbains durables dans le cadre du développement urbain vers l'intérieur exigé par les politiques. Ces espaces devraient aussi garantir la santé et une détente suffisante de la population. L'OFEV analyse en ce moment divers sujets qui touchent tant des aspects relevant de la protection antibruit que de l'urbanisme. Robin Winogrand, une architecte paysagiste mandatée par l'OFEV, a présenté des réflexions portant sur des lieux à l'extérieur des zones d'habitat ressentis comme aires de repos par la population. Dix personnes de son bureau se sont rendues à divers moments de la journée et durant divers jours à l'Uetliberg près de Zurich. Cette montagne est perçue comme un « lieu de nostalgie et de désir » par les Zurichois·e·s. Ils et elles ont décrit d'une part des lieux individuels de paix et tranquillité et ont tiré d'autre part des conclusions intéressantes pour des outils d'aménagement du paysage. L'aménagiste et urbanistes Philipp Krass a présenté les résultats d'une étude de l'OFEV portant sur les aires de repos en ville, en insistant surtout sur les nombreux effets de synergie entre les espaces urbains avec un impact positif tant sur le climat urbain que le besoin de tranquillité de la population. L'architecte Ulrike Sturm, qui mène des recherches au sein de la HES de Lucerne, conduit un projet de recherche CTI initié par l'OFEV. Dans son premier exemple de projet elle a examiné les conditions nécessaires à une bonne qualité des cours intérieures d'immeubles locatifs à l'aide de mesures acoustiques et d'interviews avec les habitant·e·s. Andres Bosshard et Trond Maag ont invité en invitant les personnes intéressées à les suivre dans des promenades acoustiques à travers les auditoires sinueux du Centre de congrès et à l'extérieur auprès du lac des Quatre-Cantons pendant la pause de midi et après les exposés de l'après-midi et à ainsi « répéter » in vivo la quintessence des exposés.

Lors des discussions et des questions également, il est clairement apparu que ni des solutions uniformisées ni des solutions singulières ne constituent la panacée pour obtenir une ville et des espaces paysagers agréables à l'écoute. Seules des actions interdisciplinaires comportant des démarches globales et tenant compte du contexte permettent d'atteindre l'objectif désiré. Tous et toutes les aménagistes intéressé·e·s par le sujet peuvent contribuer à une diversité acoustique et un enrichissement de notre quotidien dans le cadre de la réduction du bruit à la source, de la pesée des intérêts dans l'aménagement du territoire ou la gestion des espaces sonores.

Trond Maag, urbaniste FSU

3.2 Commissions de la FSU

3.2.1 Collage

La revue Collage a abordé en 2016 les sujets suivants : « Rasant unterwegs mit dem E-Bike / Vélos électriques: le vent en poupe » (1_2016), « Sviluppo territoriale in Ticino – Sguardi dall'interno / Immersion dans le Tessin de demain » (2_2016), « Taxer la plus-value / Den Mehrwert besteuern » (3_2016), « The Human Scale » (4_2016), « Mehr als Lärm / Tintement vs tintamarre / Suono o frastuono? » (5_2016) et « Patrimoine et densification / Denkmalpflege und Verdichtung / Patrimonio architettonico – paesaggistico e densificazione » (6_2016). Le numéro 2_2016 a été réalisé par le nouveau Comité de la Suisse italienne (Comitato della Svizzera italiana CSI) avec Giada Danesi, Francesco Gilardi et Jordi Riegg pour donner une vue d'ensemble sur l'aménagement du territoire aujourd'hui au Tessin. Le numéro 5_2016 était à nouveau consacré au sujet de la Conférence centrale en novembre 2016 « Bruit / Son / Calme ».

Nos excellentes graphistes Barbara Hahn, Christine Zimmermann et Ursina Baertschi proposent numéro après numéro des éditions au graphisme attrayant. Elles ne se contentent pas simplement de distribuer textes et images sur une page, mais optimisent grâce à leurs réflexions les contributions de la revue. Lors de réorganisation de la production (voir ci-dessous) la rédaction apportera aussi quelques adaptations graphiques, toujours en collaboration avec les graphistes.

Nous constatons avec plaisir que nous pouvons toujours compter sur des publicités et des encartés des Hautes Ecoles et des associations professionnelles, qui continuent d'annoncer leurs cours et leurs formations dans le COLLAGE. Les offres d'emplois, elles, ont quasiment toutes migré sur le site web de la FSU, mais au moins, ces recettes reviennent toujours à la FSU.

Fin 2016 la rédaction se composait des personnes suivantes : comité central : Silvan Aemisegger, Denise Belloli, Stefanie Ledergerber, Henri Leuzinger, André Müller, Isabelle Rihm, Susanne Schellenberger, Dario Sciuchetti ; comité romand : Marta Alonso Provencio, Daniel Baehler, Oscar Gential, Magali Henry, Gregory Huguelet-Meystre, Jenny Leuba, Leah Tillemans ; comité de la Suisse italienne (CSI) : Giada Danesi, Francesco Gilardi, Jordi Riegg.

Nous tenons à mettre pour une fois sous le feu des projecteurs les personnes qui traduisent de manière compétente et précise les contributions et résumés : Léo Biétry, Lausanne, de l'allemand vers le français, et Virginia Rabitsch, Zofingue, du français vers l'allemand. Le CSI organise les traductions en interne. Qu'ils et elles soient ici cordialement remercié·e·s !

Trois membres qui ont participé à la rédaction depuis la création de la revue se sont retirés en 2016 : Andreas Gerber, Berne, et Urs Zuppinger et Jean Daniel Rickli du Comité romand. La rédaction et l'association sont très reconnaissantes à ces collègues actifs de longue date, dont la plume a souvent livré des contributions pointues. Felix Wyss, avant de parti à l'étranger, a conçu le numéro 4_2016. En raison de son âge, Henri Leuzinger, qui était co-responsable en tant que producteur de la transition de la „vieille“ à la nouvelle version du COLLAGE, a décidé de se retirer. Les bureaux de deux membres de la rédaction ont soumis des offres à la FSU en vue de reprendre la production. L'adjudication aura lieu au printemps 2017.

La rédaction et l'association remercient le bureau KONTEXT-PLAN, et en particulier Stefanie Ledergerber, pour leur hospitalité, car ainsi les réunions de la rédaction peuvent se dérouler dans la salle de réunion de ce bureau à Berne qui est facilement joignable depuis la gare.

Henri Leuzinger, rédaction et production

3.2.2 Commission de la formation professionnelle dessinateur/trice orientation aménagement (BBK)

14 apprenti·e·s se sont présenté·e·s à la procédure de qualification pendant l'été 2016 à l'Ecole professionnelle de Zurich. 12 d'entre eux et elles ont passé avec succès l'examen et ont donc obtenu le certificat de capacité en tant que dessinateur/trice CFC orientation aménagement du territoire. Qu'ils et elles en soient félicité·e·s ici ! La moyenne des notes se situait à 4.7. Deux apprenants ont malheureusement échoué et devront répéter l'examen durant l'été 2017.

10 jeunes ont commencé à l'été 2016 un apprentissage de dessinateur/trice orientation aménagement. Ce chiffre se situe toujours à la limite inférieure pour pérenniser le métier de dessinateur à long terme. Nous remercions cordialement tous les bureaux et administrations qui forment des apprenti·e·s. Nous apprécierions beaucoup que d'autres bureaux ou administrations se joignent à eux. N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations ou si vous avez des questions.

Depuis l'été 2014 la procédure de qualification se déroule conformément à la nouvelle Ordonnance sur la formation professionnelle et le nouveau plan de formation. La procédure et le déroulement se sont bien mis en place. Suite aux nouvelles directives nous ne pouvons plus mener un « travail pratique individuel » (TPI) ET un « travail pratique prescrit » (TPP). En raison de l'évaluation plus aisée, la Commission d'examen s'est décidée en faveur d'un TPP.

La commission est également en charge de l'organisation, de la planification et de la réalisation des cours interentreprises sur mandat de l'association professionnelle. La tenue de ces cours en collaboration avec ceux de l'orientation architecture paysagère a fait ses preuves ces dernières années. Le cours durant la première année d'apprentissage est consacré au sujet „Nous débutons dans la profession“. Le cours de 3ème année comprend une semaine de projet interdisciplinaire ainsi que l'élaboration d'un modèle pour réaliser une tâche concrète.

L'Ecole professionnelle de Zurich propose tous les ans une semaine de dessins de croquis en Valais aux apprenant·e·s de 1^e et 2^e année des deux orientations architecture paysagère et aménagement du territoire. Outre l'Ecole professionnelle, les deux associations professionnelles FSU et FSAP soutiennent ces cours. Qu'elles en soient remerciées ici !

La Commission suisse pour le développement professionnel et la qualité de la branche de la planification du territoire et de la construction s'implique surtout dans la gestion des structures des entités responsables et l'évolution du champ professionnel.

Tous les documents importants concernant la branche de la planification du territoire et de la construction ainsi que de la formation en dessinateur/trice orientation aménagement se trouvent sur le site www.bbv-rbp.ch/?l=fr.

Markus Dauwalder, président BBK

3.2.3 Commission d'admission

La FSU a reçu durant l'exercice 2016 86 demandes d'adhésion en tant que nouveaux membres et 11 demandes de passage d'une catégorie à une autre. 35 demandes ont pu être traitées par voie administrative, 51 demandes ont été soumises à la commission d'admission, constituée par Frank Argast et Dominique Robyr Soguel. 9 bureaux sont devenus membres bureaux. Pour plus de détails, merci de vous référer aux effectifs au chapitre 6.

Secrétariat FSU

3.3 Formation

3.3.1 Prix de la FSU : Distinction de travaux de diplôme

La FSU remet tous les ans un prix de reconnaissance dans le cadre des travaux de Bachelor en aménagement du territoire à la HES à Rapperswil. Le Prix de la FSU est remis à un mémoire qui se distingue par une vision particulièrement intéressante et le traitement d'un sujet d'urbanisme avec un approfondissement convaincant.

Le comité se réjouit de remettre le prix 2016 de la FSU à Mme Lisa Mühlebach pour son mémoire « Développement du site de la caserne Theodor-Real de la ville de Dübendorf, réaffectation au logement, à la détente et aux courtes haltes ». Le prix a été remis à la lauréate lors des cérémonies marquant la clôture du cursus académique.

Le mémoire de Lisa Mühlebach est consacré au développement du site de la caserne Theodor-Real de la ville de Dübendorf. On peut constater, sans risque de se tromper, que la thèse de Bachelor de Lisa Mühlebach est un excellent travail, exhaustif et très pertinent du point de vue professionnel. Outre les outils conventionnels de la planification locale et de quartier, elle présente aussi des solutions innovantes. Lisa Mühlebach a réussi un exercice d'équilibriste entre les différents intérêts en jeu : Confédération, armasuisse, canton, commune et population du quartier. Les recommandations pour les actions sont la preuve qu'elle a parfaitement compris les enjeux.

Soulignons son habileté à reprendre le sujet des places destinées à un arrêt plus ou moins long dans le contexte de réflexions sur des affectations devant dégager une plus-value. Elle montre de façon exemplaire comment traiter ce sujet dans des espaces centraux bien situés. Elle a ainsi donné un nouveau sens au titre de son mémoire ... à la détente et aux courtes haltes ».

La FSU félicite Mme Lisa Mühlebach pour son travail très inspirant et lui souhaite plein succès et beaucoup de plaisir dans sa carrière professionnelle.

Beat Aliesch, comité de la FSU

3.3.2 Formation en aménagement du territoire en Suisse

La FSU s'engage constamment en faveur du maintien et de l'amélioration des études en aménagement du territoire en Suisse. En 2016 nos priorités dans ce domaine ont porté sur les points suivants :

- La FSU a participé à l'élaboration d'une charte pour favoriser la relève des aménagistes en Suisse dans le cadre du réseau développement territorial. La charte et une vue d'ensemble de la situation de la formation ont été publiées le 29 juin 2016, avec un communiqué de presse. Tous ces documents peuvent être consultés sur le site web de la FSU. En outre, Lukas Bühlmann (directeur de l'ASPAN) et Frank Argast (président FSU) ont écrit dans une Tribune des invités de la Neue Zürcher Zeitung le 4 août 2016 une rubrique portant le titre « La Suisse est en manque de planificateurs » afin de rendre attentif à la situation et aux efforts pour y pallier. En novembre 2016 les membres du réseau ont discuté et précisé les mesures à prendre pour la réalisation de la charte. Certains membres du réseau, dont la FSU, ont reçu des missions de mise en œuvre.
- Lors du renouvellement de la chaire pour le développement territorial de la EPF de Zurich (succession du professeur Bernd Scholl) la FSU, en collaboration avec l'ARE, l'ASPAN et la SIA, s'est engagée et a mené des discussions avec la professeure Adrienne Grêt-Regamey au sujet de l'orientation, du profil et du processus de sélection. La place a été mise au concours fin 2016. L'aménagement du territoire est représenté dans la commission de sélection par Maria Lezzi, directrice de l'Office fédéral du développement territorial, Lukas Bühlmann, directeur de l'ASPAN et Daniel Kolb, aménagiste cantonal d'Argovie.
- Une nouvelle formation MAS est prévue à l'automne 2017 en Suisse romande. L'EPF Lausanne et l'Université de Genève en sont les organismes responsables. Il s'agit d'une extension du MAS Développement durable (<https://www.unige.ch/formcont/masurbanismedurable/>). L'offre renforce la formation continue en Suisse romande, ce que la FSU salue. Le comité de la FSU est représenté au sein du comité consultatif scientifique avec Anita Grams de l'EPF et une personne de la section romande de la FSU. Le concept prévoit de réunir 4 cours CAS afin qu'il en résulte un MAS. Les coûts sont encore en discussion, et les enseignant·e·s dans la commission de sélection dans la commission de sélection pas encore recruté·e·s. Il est prévu que ces modules CAS puissent être échangés avec ceux de l'EPF de Zurich, un projet certes souhaitable quant au contenu, mais très exigeant sous l'angle administratif.
- Le 16 novembre 2016, sur invitation de la section romande de la FSU, des Universités de Genève et de Lausanne, de l'EPFL et de la Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO) plus de 70 expert·e·s en provenance des Hautes Ecoles, des bureaux d'ingénieurs et des administrations cantonales et communales se sont réuni·e·s pour la première fois pour aborder la recherche et la formation dans le domaine de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme. L'objectif était d'identifier les questions les plus importantes auxquelles les aménagistes sont confronté·e·s aujourd'hui et le seront à l'avenir. La manifestation a rencontré un grand succès et fournit une aide précieuse pour l'orientation future de la recherche et de la formation. Il est prévu de reprendre les nombreuses suggestions dans une synthèse.

- Le secrétariat a attribué un mandat pour actualiser le site web www.metiers-amenagement.ch. La mise en ligne du site révisé est prévue pour début 2017.

Frank Argast, président de la FSU

3.4 Représentations de la FSU auprès d'autres organismes

3.4.1 Assemblée des délégué·e·s de la SIA

Lors de l'Assemblée des délégué·e·s (AD) de la SIA le 22 avril à Zoug des sujets d'importance pour la FSU ont été discutés et les décisions suivantes ont été prises :

- La cotisation par membre que les sociétés spécialisées doivent verser à la SIA pour chaque non-membre de la SIA, reste inchangée à CHF 10.-
- L'AD a adopté la politique de normes pour les années 2017 à 2020.
- L'AD a pris connaissance du rapport intermédiaire du comité en vue de renforcer les groupes professionnels. La question de savoir si la coordination avec les sociétés spécialisées est bonne ou s'il faut repenser le mode d'intégration de ces sociétés dans la SIA est toujours en suspens. L'AD a mandaté le comité, le secrétariat et les groupes professionnels de la SIA de mettre en œuvre les mesures proposées, suite à quoi un rapport établira la structure organisationnelle et le degré de réalisation des objectifs.
- Projet d'avenir « Suisse 2050 – territoires et ouvrages » : L'AD a adopté avec le budget le financement initial du projet, suite à des discussions parfois intenses au sein des groupes professionnels. Ariane Widmer-Pham, membre FSU et responsable du projet au sein du comité de la SIA, a présenté l'état d'avancement du projet. Deux groupes de recherche ont reçu la tâche de développer les premiers éléments d'une stratégie territoriale à l'aide d'études de cas, appelés des « forages ». L'Institut Urban Think Tank (U-TT) de l'EPFZ et le Laboratory for Energy Conversion (LEC) créent depuis septembre 2015 une plateforme destinée à élaborer et évaluer les informations nécessaires pour le développement du territoire. En parallèle le studio de Bâle de l'EPFZ aborde la problématique de l'étalement urbain à l'aide du forage de l'espace métropolitain de Bâle. Les deux équipes étaient présentes lors de l'AD et ont présenté leurs premiers résultats, et surtout les perspectives.

Frank Argast, président de la FSU

3.4.2 Groupe professionnel Architecture de la SIA (BGA), conférence des groupes professionnels

La FSU a participé en 2016 aux séances du Conseil du BGA et à la Conférence des groupes professionnels ainsi qu'aux séances du secteur de l'aménagement du territoire. L'Accord de prestations entre la FSU et la SIA a été prolongé d'une année, sans y apporter de modification.

La séance du Conseil le 27 octobre 2017 a été consacrée pour l'essentiel à l'échange entre les divers secteurs du BGA.

Le secteur de l'aménagement, au sein duquel la FSU est représentée par son président Frank Argast, a traité les sujets suivants lors de ses réunions :

- Une des discussions a porté sur le projet « La Suisse en 2050 » et les opportunités dans les régions, dans lesquelles des « forages d'essai » seront conçus et analysés. Il serait souhaitable que les sections de la SIA et de la FSU participent tant aux préparatifs qu'aux groupes de de travail prévus à l'échelon local.
- L'ISOS (Inventaire des sites construits à protéger en Suisse) a suscité une controverse en 2016, car les objectifs de la protection des monuments et le développement de l'urbanisation vers l'intérieur ne sont pas toujours compatibles. Mais la discussion a montré que l'ISOS ne doit pas être compris comme un frein. L'ISOS exige un examen exhaustif du développement des sites et une pesée des intérêts, ce qui favorise la qualité dans l'habitat rural et urbain. La FSU et la SIA ont formulé une prise de position sur les changements de la méthodologie d'ISOS. Quant à la protection contre le bruit, il faudra surveiller les développements dans la pratique. En ce moment nous attendons de voir quelles mesures pourraient éventuellement faire sens.
- Protection antibruit : l'arrêt du Tribunal fédéral sur la pratique de la fenêtre d'aération a entraîné moult discussions parmi les architectes et planificateurs/trices. Certains ont demandé d'adapter l'OPB. Les membres du secteur recommandent cependant d'observer d'abord l'évolution dans la pratique et de discuter ultérieurement des mesures, si le besoin s'en fait sentir.
- Idée de projet sur la culture de planification : promotion d'une culture commune parmi les différentes parties prenantes telles que planificateurs/trices, architectes, protection du patrimoine, développeurs/investisseurs, secteur du bâtiment. Une proposition concrète est en préparation.

La conférence des groupes professionnels qui s'est tenue le 28 octobre 2016 à Bienne était consacrée à « Espaces libres comme défi interdisciplinaire ». Après trois intéressants exposés, les participant·e·s ont pu visiter en groupes accompagné d'un guide de nouveaux espaces verts à Bienne et discuter de ce sujet d'actualité.

Frank Argast, président de la FSU

3.4.3 Groupe professionnel Environnement de la SIA (BGU)

L'année 2016 a été placée sous le signe du développement de perspectives d'avenir pour le BGU. En commun avec de nombreux représentant·e·s en provenances de tous les groupes de métiers nous avons développé une vision du paysage Suisse comprenant huit principes fondamentaux. Les membres de la SIA expliquent dans un document de synthèse comment traiter avec respect et attention l'espace perceptible par les sens et fondateur d'une identité, espace qui est soumis en tant qu'espace culturel au désir d'aménagement de l'homme et créer ainsi une plus-value pour l'avenir.

Le BGU a par ailleurs mis l'accent sur l'intersection entre dangers naturels, la prise en compte des géodonnées dans les médias numériques tels que le BIM et l'aménagement du territoire en arrière-fond. Les prochaines années devraient voir éclore de nombreux projets, offres de perfectionnement et colloques dans ces quatre domaines.

Des mutations ont aussi lieu en interne. Après 16 années riches et mouvementées vécues au sein de la SIA, l'actuel président Fritz Zollinger se retire. Son attitude positive et engagée et sa volonté de s'investir pour des tâches interdisciplinaires ont notablement fait évoluer tant le BGU que la SIA.

Evelyn Coleman Brantschen, ing. forestière EPF/SIA, MPA, reprendra dès avril 2017 le flambeau du groupe BGU. Le Conseil du BGU se réjouit d'accueillir sa nouvelle présidente et lui souhaite de bien démarrer dans sa nouvelle fonction.

Fritz Zollinger, président du BGU

3.4.4 Groupe de base Planification de constructionsuisse

Constructionsuisse est l'organisation faîtière de l'industrie du bâtiment. Elle rassemble environ 70 associations professionnelles et corps de métier, regroupés en quatre groupes de base, constitués en associations indépendantes. La FSU est membre du groupe de base Planification.

En 2016, la FSU a participé aux assemblées plénières du printemps et de l'automne ainsi qu'aux séances du groupe de base Planification. Ces réunions servent surtout à un échange d'informations entre les sociétés membres et à la formation des opinions face à des propositions émanant du monde politique ou des associations membres.

En 2016 les sujets principaux ont été à nouveau les honoraires, le manque de personnel qualifié et les marchés publics. Les membres FSU doivent savoir que les grandes associations comprenant de nombreux membres telles que la SIA ou l'Usic fournissent des efforts considérables lors des négociations avec la KBOB (Conférence des maîtres d'ouvrages publics) ou pour combattre la politique des bas prix de certains clients sur les marchés publics. La FSU profite de cet engagement et peut faire valoir sa position lors des séances et dans le cadre de prises de positions. Afin de soutenir ces activités, la FSU a adhéré en 2016 à l'Alliance pour des marchés publics progressistes (AMPP). L'AMPP rassemble des associations et organisations, dont les membres offrent des services de nature intellectuelle aux clients publics. L'objectif est un accompagnement proactif du processus en cours de révision des marchés publics au niveau de la Confédération et des cantons, afin que les attentes des prestataires de services intellectuels trouvent leur place légitime dans la procédure de législation.

Lors de la séance de septembre 2016 le réseau Construction durable Suisse nous a présenté le nouveau Standard Construction durable Suisse (SNBS) et discuté avec nous des effets et opportunités offertes par le SNBS en matière de planification et de construction.

Frank Argast, président de la FSU, représentant de la FSU dans le groupe de base Planification

3.4.5 Table ronde culture du bâti

L'année dernière la « table ronde culture du bâti » a dressé un état des lieux. Tous les membres ont été invités à réfléchir à leurs propres activités en matière de culture du bâti et d'indiquer quels sujets ils voudraient continuer à voir traités.

La prise de position de la FSU se résume comme suit :

Du point de vue de la FSU, la culture de la planification constitue une première étape déterminante de la culture du bâti. Les concours d'architecture ne posent pas le fondement de la culture contemporaine du patrimoine, car ce rôle incombe à tous les niveaux du développement territorial, donc y compris lors de l'élaboration de conceptions et de planifications (plans directeurs et d'affectation, etc.).

Pour la FSU la « table ronde culture du bâti » offre l'opportunité de la collaboration interdisciplinaire des membres en faveur d'un espace de vie aménagé de manière durable, d'excellente qualité et permettant de sensibiliser à la mise en œuvre du développement urbain vers l'intérieur. Où se trouvent les potentiels de densification et d'urbanisation pour la culture du bâti, respectivement culture urbaine?

En recherchant des exemples de « meilleures pratiques » il s'agit de ne pas oublier la culture de planification et de participation et de ne pas se restreindre uniquement aux concours d'architecture et aux exemples de bâtiments construits.

L'examen de la culture contemporaine du bâti sous l'angle de l'aménagement du territoire et la discussion avec les autres membres de la dite table ronde pourrait fournir un sujet intéressant pour une prochaine Conférence centrale et sensibiliser les membres de la FSU aux questions soulevées.

Lors de la séance au printemps 2016 nous avons aussi abordé la forme et l'organisation de la table ronde. Les membres ont ensuite décidé de maintenir la structure actuelle sous l'égide de la SIA.

En tant que représentante de la FSU j'ai participé aux séances et au souper culture du bâti dans la Roche Tower à Bâle. Ce dernier événement a réuni un grand nombre de parlementaires, qui voulaient certes surtout visiter la « nouvelle icône » architecturale, mais avaient aussi été sensibilisé·e·s au sujet par les diverses activités menées sur la culture contemporaine du patrimoine.

Katharina Ramseier, représentante de la FSU à la « table ronde culture du bâti »

3.4.6 REG A et B des aménagistes – Commission d'admission de la SIA

Commission du registre suisse des aménagistes (REG) et commission d'admission de la SIA

En 2016, la Commission du REG s'est réunie une fois, le 23 août. Lors de cette séance, elle a traité 3 dossiers et décidé de l'inscription de 2 candidats au REG A et une candidate au REG B.

L'année 2016 a en outre été marquée par l'initiative menée auprès des Hautes écoles (HEU et HES) afin d'identifier les cursus d'études qui remplissent les critères du profil de formation défini par le REG selon les prescriptions spécifiques de la profession. A ce jour, seules les filières offertes par la HES Rapperswil (Reg A et Reg B) et l'EPFZ sont validées.

D'une manière plus générale, 47 dossiers ont été traités par le secrétariat depuis décembre 2014. De nombreux retraits ont été enregistrés, dès lors que les requérants ont réalisé qu'« aménagiste » est une profession à part entière avec les exigences y relatives (Prescriptions spécifiques) ; 9 inscriptions ont été faites en deux ans ; 17 dossiers sont en cours actuellement, dont 3 jugés complets et 14 incomplets ; 4 dossiers ont été déposés en 2015, 15 depuis le 6 septembre 2016. Parmi les 15 dossiers déposés depuis septembre 2016, il a été demandé aux requérants de compléter leur dossier d'ici à fin octobre 2016 afin qu'ils puissent être traités en Commission en décembre. Aucun n'a eu le temps de le faire et la séance de décembre a été annulée. Une séance est prévue au début du mois de mai 17. Les dossiers sont donc actuellement traités dans des délais allant de 4 à 8 mois au plus vite pour ceux qui déposent des dossiers complets ou qui répondent rapidement aux demandes complémentaires du secrétariat. Il a été décidé de renvoyer la requête après 2-3 échéances. Force est de constater que le système peine à trouver sa vitesse de croisière. Seuls la transmission de dossiers complets permet aux experts de se réunir et de traiter la demande avec sérieux et célérité. L'enjeu est également de finaliser et compléter au fur et à mesure la liste des titres qui permettent l'inscription directe au REG, sans passage en commission. Les démarches de reconnaissance des filières se poursuivent. La multiplicité et la relative instabilité des contenus de formation proposés par les HE, associés à la diversité des parcours personnels des étudiants au stade du Bachelor, ne facilite pas les choses. La situation n'est pas vraiment meilleure concernant les admissions au sein de la SIA sous le label « Aménagiste – urbaniste » ou « Architecte paysagiste » (non-architectes), pourtant disposée à reconnaître en propre ces deux professions spécialisées. La commission n'a pas été réunie en 2016, car aucune demande d'affiliation « Aménagement du territoire – planification du paysage » n'a été enregistrée par la SIA. Il n'y a eu, par conséquent aucune nouvelle candidature, ni aucune nouvelle entrée sous ce libellé en 2016 au cours de la période.

Plusieurs cantons romands ont fait évoluer leur exigence réglementaire durant l'année 2016 concernant l'inscription des aménagistes-urbanistes à un registre professionnel, vers une définition plus générique et/ou l'affiliation à une association professionnelle comme la FSU, ce qui nous a valu beaucoup de demandes d'admission du Jura notamment ! Nous n'avons toutefois pas vocation de vérifier l'aptitude des candidats à fournir des prestations, et souhaitons en rester aux critères définis par les statuts, à savoir formation, durée minimale de la pratique professionnelle et engagement dans le domaine spécifique).

Dominique Robyr Soguel, comité de la FSU, représentante de la FSU au sein du Conseil de fondation du REG; membre de la Commission d'admission et du Comité du registre des aménagistes - Commission d'admission de la SIA

3.4.7 Conseil de l'organisation du territoire (COTER)

Une nouvelle législature a débuté en 2016 pour le Conseil de l'organisation du territoire COTER. Le nouveau président du Conseil s'appelle Lukas Bühlmann, directeur de l'ASPAN. Son prédécesseur, Fabio Giacomazzi, a présidé le Conseil de 2009 à 2015.

Le COTER a reçu le mandat de soumettre au Conseil fédéral dans la législature en cours un rapport sur les grandes tendances dans l'aménagement du territoire. Il s'agit d'évaluer les tendances économiques et sociétales déterminantes sur l'espace Suisse et le rôle que devrait jouer la Confédération. Le rapport doit illustrer clairement l'évaluation faite par le COTER et la rendre accessible au public intéressé (aussi à l'extérieur de l'administration fédérale). Il ne s'agit donc pas d'un rapport scientifique, mais d'une contribution au débat public et politique sur le développement territorial en Suisse. Brigit Wehrli de Zurich et Ariane Widmer de Lausanne assurent la modération du processus et seront également responsables de la rédaction du rapport. L'élaboration de ce rapport constituera l'essentiel du travail du Conseil durant les trois années à venir et ne laissera que peu de temps pour d'autres sujets.

Outre le président du Conseil Lukas Bühlmann trois autres membres de la FSU siègent dans le Conseil de l'organisation du territoire constitué de 15 personnes, à savoir Hans-Georg Bächtold, Pierre Feddersen et Damian Jerjen.

Lukas Bühlmann, président COTER

3.4.8 Organisations internationales d'aménagement du territoire et d'urbanisme

L'ancien secrétaire général des Nations Unies Ban Ki-Moon l'avait déjà énoncé : «The battle for sustainability will be won or lost in cities». Les villes sont les acteurs décisifs dans les pays émergents et en voie de développement pour le développement durable. En toute logique la conférence Habitat III s'est concentrée sur le renforcement des villes pour un développement urbain durable.

L'ISOCARP de 2016 était tout entière placée sous le signe d'HABITAT III des Nations Unies. Nicole Wirz Schneider et Susanne Fischer, les responsables de la Task Force d'UN Habitat III Task Force de l'ISOCARP, ont collaboré étroitement au préalable avec la Task Force sur les documents de recherche «The City We Need», les 22 «Issue Papers» et le « Nouvel agenda urbain ». La Task Force avait mis l'accent sur le renforcement d'une planification qui inclut les minorités, poursuit une approche intégrative, vise un bon aménagement, mise sur une planification transfrontalière ainsi que sur une démarche participative lors des procédures de planification. Susanne Fischer a pu réunir les grandes associations de planification pour un atelier qui s'est tenu à la Conférence européenne préparatoire afin de pouvoir parler d'une seule voix lors de l'élaboration du Nouvel agenda urbain et de sa mise en œuvre. Les Etats concernés ont adopté le Nouvel agenda urbain lors de la Conférence d'Habitat III à Quito en Equateur, un succès décisif ! La Campagne urbaine mondiale sert de plateforme à la réalisation d'Habitat III des Nations Unies. Elle récolte et coordonne les initiatives pour la mise en œuvre du Nouvel agenda urbain. La Campagne urbaine mondiale a repris le concept de la société à 2000 watts pour le développement urbain, qui avait été proposé par Nicole Wirz Schneider dans les « Solutions urbaines », avec pour objectif de renforcer les stimuli en faveur d'un développement urbain durable.

Les élections pour repourvoir le comité d'ISOCARP ont eu lieu en 2016. Ana Peric, enseignante et post-doctorante à la Chaire de développement territorial de l'EPF Zurich a été élue en tant que vice-présidente «Awards, Communication and Marketing».

La rencontre traditionnelle de la délégation suisse avec la délégation d'un pays voisin s'est déroulée en novembre 2016 à Stuttgart en Allemagne. Nous y avons discuté de la tenue d'expositions internationales d'architecture (IBA). Ainsi, la promotion économique régionale de Stuttgart, sous l'égide de Thomas Kiwitt, a lancé l'idée d'une nouvelle exposition internationale d'architecture dans le cadre des 100 ans du lotissement Weissenhof à Stuttgart. Ce projet a été présenté aux délégations allemande et suisse. Dans la discussion des expert·e·s qui a suivi nous avons échangé des suggestions sur l'orientation future d'une IBA et parlé de nos expériences avec de telles expositions. La délégation suisse s'est réjouie de rencontrer les nouveaux membres de la délégation allemande lors de cette manifestation et remercie la promotion économique régionale pour son aimable accueil.

Nicole Wirz Schneider, présidente d'ISOCARP Suisse

Susanne Fischer, vice-présidente d'ISOCARP Suisse

3.4.9 European Council of Spatial Planners – Conseil européen des urbanistes

L'année a débuté avec l'édition des travaux de l'atelier des jeunes urbanistes 2015. La Charte européenne sur la Démocratie participative appliquée aux processus de planification spatiale a été signée par le Ministre-Président de la Région de Bruxelles le 29 avril. La Charte est disponible en anglais et en français. La FSU prend en charge la traduction en allemand (en cours). La Charte de l'urbanisme européen (Barcelone) a été traduite en allemand par l'association allemande des urbanistes. Le 11ème prix européen en planification urbaine et territoriale a été remis à Bruxelles le 4 juillet. Les lauréats sont : la Ville d'Olsztyn (Pologne), Bruxelles (Belgique), Le Grand Roissy (France). Une mention spéciale a été attribuée à la Ville de Plymouth. Isabel Girault qui est membre de la FSU faisait partie du Jury. Un document de travail portant sur la reconnaissance des qualifications a été mis en circulation. L'enjeu est de faciliter la circulation des urbanistes en Europe. Un document de travail portant sur l'organisation du CEU a également été mis en circulation. L'enjeu est de revoir les actions prioritaires au regard des ressources disponibles. La prochaine biennale des villes et des urbanistes européens aura lieu à Paris en juin 2017. Pierre Yves Delcourt a pris des contacts avec le Canton et la Ville de Genève qui se sont montrés intéressés à organiser la biennale en 2019. Ces différents sujets ont été discutés lors de l'assemblée générale en avril (Bruxelles) et en octobre (Ljubljana – Slovénie).

Pierre Yves Delcourt, président de la section FSU Romandie

3.4.10 Réseau développement territorial

Le Réseau du développement territorial nouvellement créé en 2015 s'est principalement consacré à l'élaboration d'une Charte pour la promotion de la relève dans l'aménagement du territoire. De nombreux instituts, organisations et centres de formation ont signé la charte. La charte ainsi qu'une vue d'ensemble sur la situation de la formation et un communiqué de presse ont été publiés le 29 juin 2016. Tous ces documents se trouvent sur le site web de la FSU.

Le Réseau du développement territorial s'est réuni à deux reprises, sous la présidence de la FSU. Le 4 avril 2016 était consacré à la finalisation de la charte, à la vue d'ensemble sur la situation de la formation en aménagement du territoire en Suisse ainsi qu'aux mesures pour promouvoir la relève. Grâce à la charte nous avons pu accueillir lors de la deuxième réunion le 29 novembre 2016 de nombreux autres centres de formation en tant que nouveaux membres du Réseau du développement territorial. Ce jour-là, nous avons surtout abordé la manière de concrétiser les mesures de mise en œuvre de la charte. Nous avons discuté des mesures proposées et les avons précisées. En outre nous avons mandaté quelques membres du réseau pour réaliser certaines mesures.

Frank Argast, président de la FSU, président du Réseau du développement territorial

3.4.11 Chance Raumplanung, (aménagement du territoire : une opportunité) discussions d'atelier

Chance Raumplanung (aménagement du territoire : une opportunité) est une plateforme d'échange pour coordonner la formation continue en collaboration avec les EPF, la Haute Ecole de Rapperswil, la FSU, l'ASPAN, la SIA, la COSAC et l'association régionale Zurich et environs. Elle organise en moyenne deux discussions d'atelier par an.

- Mobilité et habitat : la gestion de la mobilité est-elle la clef pour un développement territorial durable ?

Le 10 juin 2016 une cinquantaine de personnes ont répondu à l'invitation du professeur Klaus Zweibrücken et de Peter Keller pour des exposés courts, une visite et une discussion à Winterthur. La manifestation a eu lieu dans le lotissement Giesserei à Winterthur-Hegi, une coopérative autonome de 151 appartements et un taux de 0.2 places de stationnement par appartement.

Le professeur Klaus Zweibrücken de la Haute Ecole de Rapperswil et le géographe Thomas Schweizer, chef de projet pour la gestion de la mobilité dans des quartiers d'habitation, ont présenté de récents résultats de recherche et des exemples réalisés et donné une vue d'ensemble de la thématique. Suite à quoi Peter Baki, chef de l'aménagement de l'Office d'urbanisme de la ville de Winterthur, a introduit les stratégies de mobilité urbaine et les premiers résultats enregistrés sur le site Neuhegi-Grüze.

Simone Meyer, médecin, et Nicolas Perrez, chef de projet aménagement de l'Office d'urbanisme de la ville de Winterthur, tous deux membres de l'organe d'autogestion de la coopérative Giesserei, ont expliqué le fonctionnement des immeubles multi-générationnels, le concept de mobilité ainsi que sa mise en œuvre.

Les personnes présentes ont pu se rendre compte elles-mêmes lors d'une visite guidée des divers aspects composant ce projet innovant et les approfondir lors de la discussion qui a suivi.

Bilan : le projet des immeubles multi-génération Giesserei montre que la seule diminution de l'offre en places de stationnement ne garantit pas le succès d'un lotissement à circulation réduite. Il faut au contraire un concept de mobilité complexe, comprenant de nombreuses infrastructures et offres de mobilité privées et publiques intégrées dans des stratégies locales d'urbanisme adaptées.

– Les affectations temporaires sont-elles le moteur d'un développement urbain innovant ?

La seconde manifestation a eu lieu le 30 septembre 2016 dans le complexe de la rue Lessing à Zurich. Peter Keller y a accueilli 35 personnes pour des exposés brefs, une visite et une discussion.

Cette manifestation s'est déroulée dans une ancienne usine à Zurich-Wiedikon, utilisée temporairement par environ 40 locataires issus des milieux créatifs (surface utile de 2'600 m²).

Philipp Klaus, sociogéographe de l'Institut INURA de Zurich et Brigit Wehrli-Schindler, sociologue et ancienne directrice de l'Office de développement urbain de la ville de la Zurich, ont introduit avec deux exposés un aperçu sur la diversité des affectations temporaires, tant planifiées que non planifiées, légales ou illégales, à court ou à long terme du point de vue de la recherche et des autorités publiques.

Steff Fischer, PDG de la Fischer SA gestion des biens immobiliers, a éclairé les opportunités et les risques encourus par les investisseurs et les gérants de biens immobiliers lors de telles affectations temporaires et expliqué le concept de l'affectation temporaire du complexe de la rue Lessing. Grâce à un concept intelligent de gestion et un entretien seulement modeste les localités peuvent être louées à des conditions très favorables et abordables. Les locataires ont une grande autonomie pour aménager les espaces.

Fred Schaerlig, informaticien, et Sarah Hunziker, danseuse, ont exposé leurs motivations et expériences en tant qu'occupants temporaires du complexe de la rue Lessing.

Les visiteuses et visiteurs ont pu ressentir lors d'une visite guidée à travers le vaste ensemble (atelier de fabrication, bureaux et appartements) l'ambiance particulière d'un arrangement provisoire créatif et glaner quelques impressions de la diversité des utilisations.

Bilan : en particulier l'économie créative a un besoin urgent d'affectations temporaires. Les propriétaires diminuent, quant à eux, le risque d'occupations illégales et de pertes de recettes durant la phase de planification qui peut se prolonger. La collectivité en profite grâce à une diversité d'utilisations synonyme d'une meilleure qualité de vie. Cependant le caractère provisoire d'une affectation temporaire et le désir des utilisateurs/trices d'une pérennisation peut parfois entraîner des conflits.

Nous avons également prévu deux discussions d'atelier en 2017 :

- Le 19 mai à Berne sur le sujet : « Mode de vie multilocal – opportunité ou risque pour l'aménagement du territoire ? »
- Les 24 et 25 août 2017 dans la région entre Altdorf (Uri) et Bellinzone (Tessin) : « Vallée de la Reuss et Léventine après l'ouverture du tunnel de base du Gothard – quels effets sur le développement territorial et la planification de l'aménagement du territoire ? »

3.4.12 Séance commune de la COSAC, de la FSU, de la SIA, de l'ARE et de l'ASPAN

La réunion annuelle entre COSAC-FSU-SIA-ARE-ASPAN a eu lieu le 24 juin 2016 à la Maison des cantons à Berne. La FSU accorde beaucoup d'importance à cette réunion, car elle permet d'échanger avec et de consulter toutes les grandes organisations sur les sujets importants de l'aménagement du territoire en Suisse. Citons parmi les sujets abordés :

1. Mise en œuvre de la LAT1, développement urbain vers l'intérieur et densification : les personnes présentes ont évalué l'état d'avancement de la réalisation. Les cantons sont très actifs. La Confédération a déjà pu approuver cinq plans directeurs cantonaux et d'autres se trouvent dans la phase préliminaire d'examen. La discussion sur le développement territorial a pris un tournant très différent d'il y a cinq ans. Aujourd'hui le besoin d'action se fait surtout sentir auprès des communes. Les unes s'attellent à la tâche et réfléchissent au développement urbain vers l'intérieur, d'autres attendent et certaines n'ont pas encore compris les exigences de la LAT. La législation progresse également. On discute beaucoup de la compensation de la plus-value et de la mobilisation des terrains constructibles – nous nous retrouvons face à une sorte de laboratoire fédéraliste. Un renversement de la tendance à l'étalement peut être observé dans les régions plus urbaines. Les terrains à bâtir ne sont plus thésaurisés et l'habitat devient plus dense. La réaffectation de friches et d'anciens sites fonctionne sans devoir consentir d'efforts particuliers. Densifier les quartiers et leur donner une nouvelle qualité urbanistique pose par contre plus de problèmes. Les bureaux de planification constatent d'autres priorités chez leurs clients. Le développement urbain vers l'intérieur devient le sujet no 1. Pour répondre à ces nouvelles attentes, des approches interdisciplinaires, des concepts urbanistiques et des facultés communicatives et de modération s'avèrent indispensables. En particulier les petits bureaux doivent encore rattraper un certain retard en la matière. Mais les situations les plus difficiles concernent les cantons ruraux et les petites communes, dont ni les responsables politiques, ni l'administration ne disposent d'assez de ressources ou de compétences professionnelles. La Confédération entend soutenir un développement de qualité de l'habitat d'ici 2020 à l'aide du programme d'impulsion « Développement des zones urbanisées vers l'intérieur ». Le parlement a mis de l'argent à disposition et mandaté l'ASPAN avec la réalisation du programme.
2. Formation d'expert·e·s en aménagement : la Charte pour la formation de professionnel·le·s en aménagement du territoire, du site www.metiers-amenagement.ch et la nécessité de repourvoir la chaire du professeur Scholl à l'EPF de Zurich ont été évoqués.
3. Recherche : la SIA a informé sur l'état d'avancement du projet « Suisse 2050 – territoires et ouvrages pour une Suisse à dix millions ». Outre les « forages » locaux le projet devrait servir à utiliser le potentiel de recherche en Suisse pour traiter diverses questions relatives à l'aménagement du territoire.

4. LAT2 : l'ARE a informé que la Confédération assure le patronage et la direction des groupes de travail « Constructions hors zones à bâtir », « Espaces fonctionnels » et « Aménagement en sous-sol ». Les groupes de travail ont débuté leurs travaux. Les trois sous-groupes élaborent des propositions en s'appuyant sur les résultats de la consultation. Les groupes devraient avoir terminé leurs travaux fin 2016. Si le parlement traite les propositions à partir de l'automne 2017, l'entrée en vigueur pourrait avoir lieu au plus tôt en 2021. En ce moment, seuls les acteurs étatiques, à savoir la Confédération, les cantons, l'Union des villes suisses et l'Association des communes, en tant que responsables de l'aménagement du territoire, sont associés à la démarche. Cependant des auditions ont lieu dans tous les groupes permettant à l'ASPAN, à la FSU et à la SIA d'exprimer leurs vues.

Frank Argast, président de la FSU

4 Prises de position

Durant l'exercice passé la FSU a pris position sur un seul objet, à savoir :

- L'Inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale à protéger en Suisse (ISOS), consultation informelle sur l'adaptation de la méthode

La prise de position complète peut être consultée sur le site web www.f-s-u.ch.

Secrétariat de la FSU

5 Comptes de pertes et profits

Les comptes annuels seront annexés à l'invitation à l'Assemblée générale du 5 mai 2017.

Secrétariat de la FSU

6 Effectifs

L'augmentation de 33 membres au total est due à l'affiliation de 86 nouveaux et au retrait d'anciens 56 membres (trois personnes se sont affiliées et retirées de la FSU durant le même exercice). Les démissions étaient liées dans 34 cas à la fin des études et dans 11 cas à la retraite, pour citer les deux raisons les plus fréquemment invoquées. Parmi les nouveaux membres se trouvent 42 membres ordinaires, 35 membres ordinaires et 9 membres associés.

<i>Effectifs au 31.12.</i>	2016	2015	2014	2013
Membres ordinaires (MO)	728	697	696	680
Membres d'honneur (MO)	4	4	4	5
Membres associés (MA)	55	44	42	44
Membres étudiants	55	64	42	34
Total membres individuels	842	809	784	763
Membres bureaux	135	126	122	121
Filiales de bureaux (exemptes de cotisations)	21	19	19	20
Total membres bureaux	156	145	141	141
Offices cantonaux de planification, FL et Confédération	26	26	26	27

Secrétariat de la FSU

7 Rapports des sections

7.1 FSU Mittelland (Plateau)

7.1.1 Manifestations

Nous avons organisé cinq manifestations en 2016 :

- Soirée cinéma le 28 janvier 2016, "Zum Beispiel Suberg - die Welt ein Dorf" (Par exemple Suberg - le monde un village)
Près de 20 membres ont assisté dans la salle des chevaliers du château de Köniz à la projection du film qui avait connu un beau succès en salle en 2013.
- Manifestation du 17 mars 2016, "Siedlungsentwicklung nach innen im Berner Richtplan 2030", (Développement vers l'intérieur dans le plan directeur cantonal bernois)
Une discussion d'atelier sur le développement vers l'intérieur, réunissant plus de 50 personnes, a encadré l'Assemblée générale 2016.

- Manifestation du 15 juin 2016, "Burgdorf - eine Kleinstadt im Wandel" (Berthoud, une petite ville en mutation)
La FSU Mittelland a accueilli ses membres pour une visite de la ville et des réflexions sortant des sentiers battus.
- Manifestation du 22 septembre 2016, "Öffentliche Freiräume in Stadt und Agglomeration: Begegnungsorte, Naturoasen und Bewegungsachsen" (Espaces publics en ville et dans l'agglomération: lieux de rencontre, oasis pour la faune et flore, axes de déplacement).
Notre société a des exigences multiples auxquelles le domaine public devrait répondre. Quelles sont les caractéristiques qui distinguent des espaces ouverts attirants ?
- Manifestation du 12 novembre 2016, "Wandel im und um den Bahnhof Bern: Veränderungen und Auswirkungen auf den Stadtkörper" (Changements dans et autour de la gare centrale de Berne et impact sur le tissu urbain)
L'état actuel de la planification a été présenté et fait l'objet d'une discussion intense.

7.1.2 Prises de position

La FSU Mittelland a élaboré en 2016 les prises de position suivantes :

- Participation Viererfeld Berne (mars 2016)
La FSU Mittelland avait déjà pris position en 2013 en faveur du changement de changement d'affectation dans le Viererfeld. Avant la votation de 2016 la PKBB (Conférence des présidents des associations bernoises de planification) ont réitéré leur préavis positif. La FSU Mittelland a soutenu cette prise de position.
- Consultation et participation publique pour adapter le plan directeur cantonal bernois par la mesure C_21 (Promouvoir les installations éoliennes) en mars 2016. Le FSU Mittelland soutient en principe la nouvelle fiche de mesures.
- Procédure de consultation de l'ordonnance sur les constructions du canton de Berne (septembre 2016)
Les amendements proposés dans l'ordonnance sur les constructions résultent pour l'essentiel des modifications décidées par le Grand Conseil dans la loi sur les constructions. La FSU Mittelland estime que ces modifications sont en principe nécessaires et plausibles.
- Prise de position sur le projet de modification du règlement d'exécution du 1.12.2009 sur la législation en matière de planification et de constructions du canton de Fribourg (août 2016)
La FSU Mittelland s'est exprimée sur les modifications prévues à l'article 5 (aptitude).
- Conception de développement urbain bernois STEK (octobre 2016)
La FSU Mittelland salue en principe la STEK bernoise. Le degré de détail a été estimé comme correct. La section apprécie aussi que des mesures prioritaires pour la mise en œuvre ont déjà été formulées, même si la confrontation des conflits déjà prévisibles entre diverses priorités, elle, n'a pas encore eu lieu.

7.1.3 Engagement et représentations

La FSU Mittelland s'est engagée dans les organismes suivants en 2016 :

- Conférence des présidents des associations bernoises de planification PKBB
La PKBB s'est réunie à quatre reprises durant l'année écoulée. Sa tâche essentielle consiste à rendre les autorités attentives aux requêtes des associations de planification.
- Groupe d'accompagnement ESP Ausserholligen
La manifestation lors du lancement en août 2016 était intéressante et très informative. Une autre réunion devrait se dérouler début 2017.
- Freistatt Thun
Les manifestations ont eu lieu, la synthèse élaborée par la ville de Thoune suivra.
- Fondation ATU PRIX, Prix culturel bernois pour l'architecture, la technologie et l'environnement
La FSU appartient aux organisations responsables d'ATU PRIX. La Fondation Culture du bâti bernoise distingue en général tous les trois ans des maîtres d'ouvrage privés, publics et institutionnels ainsi que des auteur·e·s pour des ouvrages et planifications modernes, exemplaires et interdisciplinaires dans le canton de Berne. La dernière distinction a été remise en 2015 et la prochaine remise de prix aura lieu en 2018.
- Forum d'architecture Berne (AFB)
La FSU Mittelland est membre de l'AFB. Elle est représentée par son membre du comité Thomas Frutschi au Forum d'architecture.
- Rencontre avec Geosuisse et l'Office pour l'information géographique
La séance avait pour objectif de faire découvrir aux planificateurs/trices la possibilité de la rectification des limites de terrains (décret sur le remaniement parcellaire).
- Plans d'affectation digitalisés
La FSU Mittelland a été invitée par l'Office du territoire pour un échange d'informations au sujet des plans d'affectation digitalisés.
- Comité spécialisé sur les questions de planification et de construction Bienne
La FSU Mittelland est représentée dans le groupe de sélection pour un nouveau membre.

7.1.4 Membres

Le nombre des effectifs de la FSU Mittelland (Plateau) a légèrement augmenté l'an passé pour atteindre 150 personnes en date du 31 décembre 2016.

Kaja Keller, présidente de la FSU section Mittelland

7.2 FSU section Romandie

Le comité s'est réuni à sept reprises. Cinq newsletters ont été adressées aux membres. La section compte maintenant plus de 200 membres. Le groupe genevois a été très actif tout au long de l'année. Le groupe vaudois s'est réuni à quelques reprises pour traiter de la révision de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire et les constructions et sur la 4ème adaptation du plan directeur cantonal. Le groupe des jeunes urbanistes s'est mis en place. Il s'est réuni à quelques reprises.

La FSU a été invitée à désigner des membres pour participer à différentes commissions de travail dans le Canton de Genève. Elle est présente, à titre de membre fondateur, à la Fondation Culture du Bâti (Vaud).

La section a organisé différentes manifestations : une conférence-débat sur la densification de la zone villa; une excursion à Zurich; le voyage d'étude annuel s'est tenu à Berlin ; le Forum Bâtir et Planifier a porté sur le thème de la mobilité; la 13ème rencontre franco-suisse des urbanistes a traité de la ville adaptable; lors de la 2^{ème} édition de la Quinzaine de l'urbanisme à Genève, la FSU a organisé un safari à vélo et une conférence sur le thème de la démocratie dans la fabrication de l'agglomération ; enfin la section a organisé les 1ères assises romandes de la recherche et de la formation.

Vous trouverez de plus amples détails dans le rapport annuel de la section romande et sur le site internet www.fsu-r.ch

Pierre Yves Delcourt, président de la section FSU Romandie

Coire, le 31 mars 2017

Pour le rapport annuel :

Frank Argast, président de la FSU

Fédération suisse des urbanistes	Fachverband Schweizer Raumplaner	Federazione svizzera degli urbanisti
--	--	--

Fédération suisse des urbanistes	Fachverband Schweizer Raumplaner	Federazione svizzera degli urbanisti
--	--	--